

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine	
Catégorie : Aménagement	Source de la saisine : État
Décision n° 2022-23	
Dates de validation : 17/05/2022	AVIS Recommandations pour l'évaluation des enjeux et les mesures ERC d'<i>Odontites jaubertianus</i> en Nouvelle-Aquitaine

Afin d'améliorer la prise en compte de certaines espèces dans les projets d'aménagement, la DREAL a lancé un projet d'élaboration de fiches relatives à des espèces particulières afin de présenter des éléments attendus pour leurs prises en compte dans les projets par le développement d'une séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) adaptée.

Une première note « Recommandations pour l'évaluation des enjeux et les mesures ERC de *Lotus hispidus* et *Lotus angustissimus* en Aquitaine » a été élaborée, présentée en CSRPN puis est diffusée sur le site de l'Observatoire de la biodiversité végétale : <https://obv-na.fr/actualite/11783>

L'Odontite de Jaubert présente un statut patrimonial très différent des lotiers mais cette espèce revient fréquemment dans les dossiers de demande de dérogation au titre du L411-2 du code de l'environnement et les études d'impact, notamment en Charente-maritime.

L'étude chorologique et phytosociologique de l'Odontite de Jaubert dans 4 départements de Nouvelle-Aquitaine¹ (<https://obv-na.fr/actualite/11787>) apporte une amélioration des connaissances de l'espèce tant sur sa répartition que sur son écologie ainsi qu'un retour d'expérience sur les mesures à proposer.

La note *Recommandations pour l'évaluation des enjeux et les mesures ERC d'Odontites jaubertianus en Nouvelle-Aquitaine* est destinée aux membres du CSRPN, à l'équipe d'instruction de la DREAL en charge des dossiers de demande de dérogation ainsi qu'aux bureaux d'étude : elle est destinée à être publique, avec notamment une diffusion via le site de l'Observatoire de la biodiversité végétale (<https://obv-na.fr/actualite/11785>), afin d'améliorer la prise en compte de cette espèce dans les projets d'aménagement.

Le CSRPN relève la qualité et l'intérêt de cette nouvelle note et le besoin de développer des notes également pour les espèces faunistiques comme les hirondelles, le Crapaud accoucheur ou le Fadet des laïches. Pour cette dernière, la DREAL précise qu'elle s'appuie et demande aux opérateurs de prendre en compte les recommandations du référentiel rédigé par le CEN Aquitaine (<https://pral.cen-aquitaine.org/referentiel-fadet-des-laïches/>).

Le CSRPN N-A formule un avis favorable à l'unanimité.

Le Président du CSRPN N-A



¹ EMERIAU T., 2022 - Bilan stationnel hiérarchisé et étude phytosociologique de l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus* (Boreau) D. Dietr. ex Walp., 1844) en Charente, Charente-Maritime, Gironde et Vienne – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 28 p. + annexes